



**Pascal Balmand**  
Secrétaire général de  
l'Enseignement catholique

## Une invitation adressée à tous

« J'aime l'école parce qu'elle nous éduque au vrai, au bien et au beau. Les trois vont ensemble. L'éducation ne peut pas être neutre. Ou elle est positive, ou elle est négative ; ou elle enrichit, ou elle appauvrit ; ou elle fait grandir la personne, ou elle l'affaiblit. » Cette belle réflexion du pape François éclaire notre manière à la fois loyale et spécifique de mettre en œuvre les dispositions de la loi de Refondation de l'École qui prévoient l'introduction d'un « enseignement moral et civique » dans les établissements.

Il n'est pas possible en effet d'isoler « la » morale comme une dimension singulière, ni de la réduire à un enseignement spécifique. Le climat général, le regard porté sur les personnes, l'attention aux plus fragiles, les pratiques pédagogiques, le règlement intérieur, la vie des instances de concertation, la place faite aux parents, relèvent bien de la morale. L'éducation à la liberté, au discernement, à l'engagement, à la fraternité, relèvent de la morale. Les contenus disciplinaires relèvent du questionnement moral. Les choix que l'on pose, la manière dont l'on se comporte et la façon dont l'on s'exprime relèvent de la morale. Et tout ceci concerne autant les adultes que les enfants et les jeunes.

En d'autres termes, la morale s'enseigne moins qu'elle ne fait l'objet d'un témoignage, d'un partage, d'une formation. Il ne s'agit pas d'imposer un code, mais de contribuer à l'édification du sujet moral en chaque personne.

La morale que l'école catholique s'efforce de porter est une morale de la confiance contre les peurs, une morale de la dignité de la personne contre toutes les discriminations, une morale du partage contre les replis sur soi, et pour tout dire une morale de « la dignité de l'amour ». Fondée sur la morale chrétienne, écho à la Parole du Christ et non catalogue de préceptes, elle n'est la propriété de personne, mais une invitation adressée à tous et à chacun.

Tel est bien le sens du document de travail qui vous est ici proposé. En elle-même, son élaboration dit d'ailleurs quelque chose de la démarche morale, dans la mesure où les textes qui le composent sont issus d'une dynamique collégiale. Durant plus d'une année, un groupe de travail piloté par Claude Berruer s'est très régulièrement réuni à ma demande pour deux tâches. D'abord élaborer un texte d'orientation à soumettre et discuter au Comité National de l'Enseignement catholique, ce qui fut fait au printemps 2014. En voici la publication officielle. Ensuite, construire et rédiger les fiches que vous avez entre les mains. Délibérément composé de manière très diversifiée, ce groupe – que je remercie très chaleureusement pour son engagement – n'a pas cherché à produire une « somme » complète ou définitive, un tout abouti et clos sur lui-même : la pluralité des auteurs et des textes ici réunis exprime bien la visée de la démarche, qui relève de la polyphonie réfléchie bien plus que de l'uniformisation. Son objectif consistait ainsi à partager une réflexion à la fois modeste et utile, un matériau vivant, expression d'une morale vivante.

J'invite donc chacun à s'en emparer pour nourrir la réflexion personnelle et le débat en équipe à la lumière de la responsabilité éducative que tous ensemble nous partageons.

« *“Tout m'est permis” ; “mais tout n'est pas profitable”* » : oui, nous voulons apporter à nos élèves, qui sont des enfants et des jeunes avant d'être des élèves, ce qui leur sera individuellement et collectivement « profitable ». La démarche morale libre ; sachons ensemble la déployer librement.